

25 Mar 2024 -15:10

Appartient à Conseil des ministres du 22 mars 2024

Investissements pour des travaux d'urgence à la Tour du Midi

Le Conseil de ministres a approuvé la réalisation de travaux indispensables afin de garantir des conditions de sécurité minimale aux occupants de la Tour du Midi, à savoir le personnel du Service fédéral des pensions (SFP).

Le montant libéré permettra de réaliser à court terme les investissements nécessaires pour éviter l'évacuation du bâtiment notamment en raison de risques lié à la sécurité « incendie ».

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Frank Vandebroucke, Vice-Premier ministre et ministre des
Affaires sociales et de la Santé publique
Rue de la Loi, 23
1040 Bruxelles
Belgique
<https://vandenbroucke.belgium.be>
info@vandenbroucke.fed.be

Sandrine Daoud
Porte-parole (FR)
+32 472 02 84 14
sandrine.daoud@vandenbroucke.fed.be

Arne Brinckman
Porte-parole (NL)
+32 476 28 83 13
arne.brinckman@vandenbroucke.fed.be